

Madame, Monsieur,

En 2024, l'**AAPEI EPANOU** a accompagné 1000 personnes déficientes intellectuelles et/ou porteuses d'autisme dans nos 17 établissements et services et force est de constater que seulement 299 personnes avaient choisi d'adhérer à l'association alors que le contexte socio-économique reste compliqué.

En ce début d'année 2025, je sollicite expressément le soutien de toutes les familles de l'association à notre mouvement parental militant qui se bat au quotidien pour votre proche.

La cotisation, inchangée depuis 2018, s'élève à 90 euros, montant réparti sur les différents échelons de militance indispensables pour faire entendre notre voix associative :

- Part UNAPEI (Union Nationale) : 42,00 €
- Part UNAPEI Auvergne-Rhône-Alpes (Union Régionale) : 10,00 €
- Part UDAPEI 74 (Union Départementale) : 10,00 €
- Part ATMP (Association Tutélaire) : 1,00 €
- Part AAPEI Epanou : 27,00 €.

Régler sa cotisation, quasiment seul coût financier à déboursier pour la prise en charge d'un bon nombre de personnes accompagnées, est un acte fort :

- Cela vous inscrit une position d'**acteur solidaire** de l'association et du mouvement national Unapei dans le but d'**influer sur les décisionnaires** dont dépendent le financement de nos établissements et services.
- C'est **soutenir financièrement l'association** qui assure le parcours de vie de votre proche.
- C'est avoir la possibilité de **candidater à un poste d'Administrateur (rice)** au sein du Conseil d'administration et de se rendre utile en donnant de votre temps, de votre énergie et de vos compétences à la gestion de l'association qui accompagne votre proche.
- C'est le droit de **participer au vote** lors de notre Assemblée Générale annuelle pour l'année prochaine.
- C'est bénéficier de l'**abonnement gratuit à la revue « Vivre ensemble »** de l'UNAPEI qui informe sur les actions menées par l'ensemble du réseau de 550 associations qui le composent.

Vous pouvez compléter votre cotisation de 90 euros par un don et contribuer ainsi à améliorer le bien-être et le confort des personnes accompagnées par l'AAPEI EPANOU. Votre règlement qui peut se faire en deux versements ouvre droit à une déduction de 66% de l'impôt sur le revenu. Vous pouvez payer en chèque (à l'ordre de AAPEI EPANOU) ou aller sur le site internet (www.epanou.org) et payer par carte bancaire.

J'insiste donc, Madame, Monsieur, sur la nécessité d'adhérer comme inscrit dans notre projet associatif et nos statuts (consultables sur www.epanou.org - Rubriques Publications) car **« l'AAPEI Epanou est une association de familles et d'amis »**, valeur fondatrice sur laquelle s'appuie notre force militante face aux autorités politiques et à nos financeurs.

Tous les membres du Conseil d'administration et moi-même comptons sur votre sens de l'engagement et de la solidarité.

Recevez mes sincères salutations associatives.

Miriam Cache, la Présidente



AAPEI EPANOU

32 rue Gustave Eiffel - Seynod - 74600 ANNECY - Tél. : 04 50 69 30 75 - contact@aapei-epanou.org

Nom et prénom _____

Adresse _____

E-mail _____

Je soutiens les actions de mon Association et joins 1, 2, ou 3 chèques deeuros à l'ordre de l'AAPEI Epanou qui contien(nent) le montant de la cotisation annuelle et un don éventuel.

Un reçu pour déduction fiscale vous sera envoyé en janvier 2026

Fait àle/...../.....2025

Signature